
LONDRES – Réunion du GAC : Processus de développement des politiques et responsabilités d'intérêt général de l'ICANN en matière de droits humains et de valeurs démocratiques
Mardi 24 juin 2014 – 09h00 à 09h30
ICANN – Londres, Angleterre

Et comme celui de LGBT, comment peut on parler de la liberté de l'expression sans qu'il est de dissimulation sans qu'il est des discours qui sous cite la haine a des personnel parlant donc, des différentes politiques et procédure et l'ICANN et de la manière qu'on peut approcher ce thème le rapport cherche à s'exprimer sur cela dans texte assez vaste sur certain thème signalé par le rapport c'est que l'en peut faire des réflexions et suscité un débat si veut le faire sur la manière que les gouvernements vois la protection des droits de l'homme dans le cadre de l'ICANN je pense que je vais m'arrêté ici et que Thomas qui été des auteurs peut faire quelque commentaire.

CHAIR DRYDEN:

Merci la Suisse maintenant Thomas.

LA SUISSE:

Merci à tous, comme Lie a dit je fais partie de l'équipe de rédaction de ce rapport vous devez savoir probablement que je vais reprise ce n'est pas la Suisse seulement ici aussi forum aussi l'un de conseil de l'Europe.

Donc, je suis maintenant le vis-président du comité exécutif du comité directeur sur les droits de l'homme et la société de la formation et

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

quelque années nous avons travaillé sur les droits de l'homme et sur internet et le mande de l'ICANN. Comme vous avez entendu dire que ce que l'on fait ici ce que dit l'économie. C'est quelque chose beaucoup plus vaste parce que cela les implications sur les droits de l'homme ce que nous faisons bien sur Net Mondial a clairement démontré que ces toutes les idées de multiple partie prenante le droit de l'homme de communauté base sur toute les inutilité parce que cela doit être justement de cette manière comme le la dit le premier objectif et de renforcer la sensibilisation a ces droits sinon nous sommes trompé sur la partie économique nous devons être très sur des droits de l'homme de fonction au tant que gouvernement c'est que nous respectons nos obligations pour respecter et protéger les droits des citoyens nous avons des réactions intéressent personne qui ont apprécié ou pas une partie de ce que a été dit dans le rapport et nous voulons continuer a délibérer parce que justement c'est l'objectif de notre travail je vais arrêté ici mais il me semble très important que nous souvenions que le droits de l'homme doivent être l'objet principale de nos délibération merci beaucoup.

CHAIR DRYDEN:

Est ce qu'il y a des commentaires ou des questions pour les auteurs de ce rapport.

ITALIE:

Merci, Madame la présidente. Je pense que nous nous félicitons de l'idée que certaines déclarations qui est inséré dans le communiqué. Et donc j'ai appris avec intéresser ces déclarations. Et donc, si nous

regardons directement ce qui concerne le point central de l'ICANN qui est la gestion du DNS, il y a certains points que s'on occupe la confidentialité et de thème enflai comme l'ICANN est également reconnu dans d'autres forums et c'est ce de plus en plus vrai, peut-être dans le communiqué que nous devrions écrire un appui à cette recommandation est venu de Conseil de l'Europe et tout à fait générale que nous soutenons ce et que l'ICANN peut participer et que le GAC demande à l'ICANN de participer dans la discussion de ce thème. Merci beaucoup.

CHAIR DRYDEN: Merci l'Italie maintenant le Canada.

CANADA: Merci et bonjour à tous. Je voudrais en premier lieux reconnaître la possibilité de la manière de faire ce rapport est assez longue je n'ai pas le temps de le lire. Je ne sais pas si on va conclure quelque chose dans le communiqué parce que nous n'avons pas eu un temps de lire correctement. Et je ne sais pas est ce que je suis bien compris, ce n'est pas un officiel du Conseil de l'Europe rapport. J'aimerais bien de faire une décision à cet égard. Merci.

CHAIR DRYDEN: Merci, le Canada. Quand a la précision que le Canada demande, quelqu'un veut il répondre a cela autrement je continu sur ma liste d'orateur. Le conseil de l'Europe prend la parole.

CONSEIL DE L'EUROPE: Merci, Canada, pour votre question. Ce rapport a été de rapport qui a été commandé à exprimer de manière autonome à regarder ces aspects, de faire un texte qui sera discuté avec les États membres de leur ensemble, et négocier ensuite le reste du texte. Il s'agit d'une première étape. Il se peut avoir aussi d'autres étapes le texte devient officiel.

Mais c'est un travail fait au Nations Unis et également au niveau européen en matière de droits de l'homme. Je veux dire, si vous regarder la note, si vous regardez à la jurisprudence, il est très bien accordé et motivée très bien. Donc ce n'est pas un rapport du Conseil de l'Europe comme un texte adopté prouvé, ou comme une position qui été adopté, mais il y a des points assez concrets et des positions présent sur les opinions des membres et du Conseil de l'Europe sur la protection des données.

CHAIR DRYDEN: Merci beaucoup. Maintenant la Suède, le Royaume Unis et l'Iran.

SUÈDE: Mercie. Et bonjour à tous, bonjour madame la présidente. Nous n'avons pas pu nous disons mettre au courant de la totalité du rapport. Mais bien sûr nous parlons de valeur clé pour le GAC. Il me semble que c'est un thème intéressant accueilli avec plaisir. Je ne veux pas de reporter les choses à l'avenir, mais pourrait-il être possible que nous nous félicitons du rapport ou quelque chose comme ça dans le communiqué

et ne quelque chose de plus substantiel pour Los Angeles, avoir une discussion à ce sujet à la GAC à Los Angeles et peut faire un débat entre les deux réunions quelque chose à porter dans cette réunion.

CHAIR DRYDEN: Merci, je donne la parole au Royaume Uni.

ROYAUME-UNI: Oui. Merci, madame la présidente, bonjour à tous. Je suis d'accord sur les objectifs qui sont ici mentionnés de nous rappeler qu'il faut dire à la communauté quels sont les aspects importants de ce que nous faisons, ce que nous devons prendre en compte. Je pense que c'est un bon début. C'est - c'est un très approfondie examen des questions qui ont trait au mandat de l'ICANN, le nouveau GTLD programme, en réfléchissant sur ce qu'il s'est passé, et prévoyant que programme continue avec les cycles futurs.

Donc, je suis d'accord que nous devrions faire référence à ce premier dépôt d'examen des questions à cette réunion en prévision de la discussion à Los Angeles. Et peut-être à Los Angeles, nous pourrions élargir le débat à qui s'engage avec la communauté, peut-être en utilisant les principales rubriques de ce document comme une ébauche comme une structure de discussion. Nous avons donc apporté d'autres dans la communauté dans un premier examen et l'exploration des enjeux et les premiers - je dois dire que je suis également membre du Conseil de Le comité de direction de l'Europe sur les médias et la société de l'information. Donc, je suis étroitement liée à ce dossier, si vous

voulez, des droites et Internet gouvernances travaillant aux côtés de la Suisse là-dessus. Et je suis d'accord pour dire que c'est un moment dur et continué le débat de ce rapport à Los Angeles. Merci.

CHAIR DRYDEN:

Maintenant l'Iran, Australie, Etats-Unis, le Brésil, l'Allemagne et le Danemark. Iran prend la parole.

IRAN:

Bonjour. Je ne pense pas qu'il y ait une difficulté à mettre dans le support de communiqué et même un fort soutien pour ce rapport. Je ne pense pas que quiconque est contre le concept et la poussée de ce document en ce qui concernait les droits de l'homme. Et je pense que qu'il existe d'autres problèmes qui diffèrent de ce document détaillé légèrement différente de celle des droits de l'homme d'une manière directe. Peut-être indirectement.

Mais la question n'est pas cela. Problème est que maintenant un groupe est mis en place de prendre en compte ou d'examiner la responsabilité de l'ICANN. Si ce groupe n'aurait pas entrée, parlons de divers domaines y compris la responsabilité relative aux droits de l'homme. Puis, quand qui serait pris en compte. Ainsi, à titre d'événements, d'un point de dates, d'un point de synchronisation. Deuxièmement, ce document est très riche, importante. Cependant, il existe un besoin de proposer un cours d'action concret. L'ICANN doit faire, L'ICANN devrait le faire. Oui, mais comment? Il convient de prévoir des mécanismes, outils, des moyens, des moyens, le calendrier, la feuille de route. Il est très bon de

dire que nous devrait le faire, nous devrions le faire. Mais les modalités doivent être mentionnées. Je ne critique pas l'auteur du document. Mais je dis que la façon de procéder à ce que, tout d'abord, nous devons tenir compte du calendrier.

Il devrait être une question de discussions au sein du groupe, au moins dans une certaine mesure, si elle n'est pas à une plus grande mesure, face à la responsabilité de l'ICANN. Il aurait dû propositions concrètes, les moyens et les modalités. Et nous devrions avoir une feuille de route des objectifs et un calendrier pour atteindre cet objectif. Mais, dans la mesure où le support solide pour l'essentiel du document, la confiance du document dans la mesure où les droits de l'homme sont concerné, je ne vois pas de difficulté. Mais par rapport au GTLD, il me semble que nous devons continuer notre débat. Merci beaucoup.

CHAIR DRYDEN:

Merci, Iran. Australie prend la parole maintenant.

AUSTRALIE:

Merci, madame la président. Et merci pour le Conseil de l'Europe et à Suisse pour fournir ce rapport à stimuler la discussion dans le GAC. Je pense que c'est très bien accueilli. Ce sont clairement des questions très importantes.

Je suis d'accord avec le Royaume-Uni et la Suède que je pense que ce rapport fournit une très bonne base de discussion future. Comme de nombreux membres, australien gouvernement n'a pas eu beaucoup de temps pour analyser toutes les questions dans ce rapport. Et je pense

qu'il serait utile de poursuivre cette discussion dans futures réunions. Comme mon collègue de l'Iran l'a souligné, il ya une beaucoup de travail qui pourrait être fait ici pour profiter de cette d'une préliminaire discussion par le biais de quelque chose que nous pourrions parler de en termes concrets. Et, juste pour commencer ce processus, un être - et pour des raisons évidentes le projet actuel du rapport se concentre très fortement sur l'Union européenne Convention des droits de l'homme. Si nous allons en discuter et progrès il transmettre dans le cadre de l'ICANN, il serait utile de commencer élargir cette mise au point sur le droit international des droits de l'homme. Je vous remercie, collègues, pour commencer cette discussion très utile.

CHAIR DRYDEN:

Merci, Australie. Etats-Unis, prennent la parole.

ÉTATS-UNIS:

Merci, madame la présidente. Et merci à ceux qui ont rédigé le rapport. Je pense que, du point de vue des États-Unis, de toute évidence, il s'agit d'une sujet très important et tout à fait un long rapport que nous venons de recevoir la semaine dernière. Donc nous sommes toujours l'examiner dans différentes parties des États-Unis gouvernement. Et c'est un peu prématuré pour nous à ce stade de sorte de prendre les déclarations positives ou négatives ou tout sur le rapport. Et nous avons avoir des préoccupations au sujet de cet être reflétant les déclarations contenues dans le communiqué à ce point.

CHAIR DRYDEN: Merci. Maintenant j'ai le Brésil, l'Allemagne, le Danemark, la Russie, le Liban et la Chine. Donc, le Brésil, prend la parole.

BRÉSIL: Merci, madame la présidente. Bonjour à tous. Le Brésil se félicite de la Rapport du Conseil de l'Europe et nous ne soutenons qu'il ya un besoin de clarifier les rôles et responsabilités des Etats et la sécurisation droits de l'homme dans l'ICANN, nous avons tous de se rappeler que dans NET mondial que NET mondial reconnu la relation entre Internet gouvernance et droits de l'homme. Et je tiens à voir son reflet dans notre communiqué. Merci.

CHAIR DRYDEN: l'Allemagne, prend la parole.

ALLEMAGNE: Merci, madame la présidente. A notre avis, comme d'autres collègues n'ont eu la chance de prendre la parole, je pense qu'il est Important. Et je Pense que droits de l'Homme sont l'une de nos valeurs communes. Il faut que nous abattions de manière plus détaillés et bien sur nous soutenons la mention du rapport dans Le communiqué et nous soutenons ceci.

CHAIR DRYDEN: le Danemark.

DANEMARK: Merci, je voulais dire aussi que nous avons félicitons du rapport du conseil de l'Europe. Et, même si n'avons UNO pas eu non très regarder approfondie à elle, il s'agit d'ONU point de vue très importante d'avoir en nos discussions. Et je pense que nous devrions c'est un très bon moment de départ point. Et pourrions UNO peut-être - oui, avoir dans l 'communiqué de sujet de ce, comme d'autres collègues l'ont dit. Merci.

CHAIR DRYDEN: Merci, la Russie.

RUSSIE: Merci, madame la présidente. Je voudrais exprimer mon soutien à ce rapport. Je pense que c'est bonne base pour la poursuite des travaux. Et il est le point de très correct voir à l'approche du GAC aux politiques. Je pense que nous pouvons le constater dans le communiqué. Merci.

CHAIR DRYDEN: le Liban, la Chine et le Pérou.

LIBAN: Bonjour. Je crois que le GAC devrait s'occuper de l'effort en général. Nous n'avons pas eu la chance de regarder les détails complets de l'rapport. Je crois que le communiqué pourrait refléter le fait que nous

nous félicitons de l'effort et que nous devrions être engagés avec lui à une date ultérieure ou au moins en activités plus détaillées. Merci.

CHAIR DRYDEN:

Merci, la Chine, le Pérou, et puis je vais fermer la listes des orateurs pour accéder a un autre point.

CHINE:

Merci, madame la présidente. Pour nous, le Conseil de l'Europe et le Conseil européen, tous ces termes sont très déroutants. Nous ne savons pas lequel est lequel. Alors peut-être un peu clarification peut être fournie à cet égard. C'est mon premier point. Et deuxième point, ce rapport a été distribué très tard, donc nous avons peut-être besoin le temps d'étudier à fond et absorber le contenu du rapport. Et avant, j'ai le sentiment que lorsque nous parlons de l'homme, il implique souvent des jugements de valeur. Donc, l'ICANN, comme technique organisation, je ne sais pas comment ces questions peuvent s'inscrire dans le mandat de l'ICANN. Et comme certains, je pense que c'est le collègue iranien mentionné, comment l'ICANN peut appliquer les dispositions concernant les droits humains et toutes les ces valeurs démocratiques dans leur travail concret. Et un autre point que je veux obtenir des éclaircissements sur, c'est que sur le résumé signaler, ici le nombre est page 7 Je ne sais pas pourquoi elle ne dispose que d'trois pages, mais le numéro de la page est le numéro 7. À la fin de cette page il est fait mention à propos de l'ICANN en tant que société privée et un La loi californienne ne peut pas être une solution durable pour systématiquement compte tenu du droit international des droits de

l'homme. Je pense que c'est une déclaration très intéressante, et les auteurs de la peut-être rapport peut clarifier un peu ce qui est derrière tout cela. Est-ce à dire que L'ICANN doit être retiré de la Californie afin qu'elle puisse être exemptée de la loi californienne? Et c'est une idée que nous soutenons, franchement. Si on peut vouloir demander des éclaircissements à cet égard. Merci.

CHAIR DRYDEN:

Merci, Chine. Suisse, souhaitez présenté sa précision.

SUISSE:

Merci beaucoup de votre soutien et le consensus que les droits de l'homme est quelque chose qui est important aussi pour le GAC. Et je pense que les discussions dans les derniers mois et les années ont montré que d'autant plus que le programme des nouveaux GTLD, ce n'est pas seulement technique. Les décisions que nous prenons qu'ils ont ainsi que les implications économiques, positifs et négatifs peut-être pour certains, il peut aussi avoir humain implications de l'homme. Je viens d'utiliser, par exemple, l'exemple de. GAY s'il y a un TLD qui s'appel.GAY ou pas cela ne concerne pas la suffisance des ressources, mais une question de savoir si ce terme est sensible ou si il existe un droit d'utiliser un tel terme ou ce qui est problématique ou non. Donc, ce sont des questions qui sont clairement liés à la liberté d'expression et peut-être la liberté d'association à cet égard.

Et comme nous l'avons dit, c'est le premier texte sur certaines questions, et bien sûr nous a pris un angle européen, car c'est ce que

nous connaissons le mieux. Il n'est pas signifie pas que ceci peut être appliqué. Et je suis entièrement d'accord avec mon australien collègue que cela peut être appliqué un à un, tout ce qu'il a dit dans le rapport. Pour les autres régions, il est également dit dans le rapport. Mais bien sûr, il ya le droit internationalement reconnu des droits de l'homme, et à la fin, c'est la base pour devrait être la base pour les délibérations futures, et nous sommes très heureux de poursuivre ces travaux dans les prochains mois et ans et à entrer dans les détails de certaines questions et de nouvelles questions qui arrivera dans le futur. Merci beaucoup. Je vais m'arrêter ici.

CHAIR DRYDEN: le Pérou, prend la parole.

PEROU: Je vais parler en espagnol. Pérou soutient l'inclusion de la question des droits de l'homme dans la finale communiqué, ainsi que nous soutenons l'inclusion des principes de base sur droit international dans l'ensemble du fonctionnement de l'ICANN, et en particulier dans le GAC. Merci.

CHAIR DRYDEN: On a les Pays-Bas, puis je vais faire le résumé.

PAYS-BAS: Merci, Heather, de m'avoir passé la parole. Je pense que je vais faire très court. Je voudrais peser je me fais l'écho de la de nombreux

collègues. Je voulais simplement ajouter une chose. L'ICANN gère et coordonne une ressource publique mondiale, ce qui signifie qu'il est tout à fait logique qu'avec cela, l'intérêt public doit être également défendu dans cette tâche. Je viens de vouloir faire court. Je pense que je dirais que la liberté de expression, la liberté d'association, les droits fondamentaux comme la vie privée sont l'un des principaux éléments qui, je pense, devrait être considéré plus en profondeur dans le GAC. Merci.

CHAIR DRYDEN:

Merci. Je comprends le Conseil de l'Europe, veut faire des observations. Avant de clôturer la réunion.

CONSEIL DE L'EUROPE:

Merci, madame la présidente. Et merci à tous qui ont participé. J'ai reçu la premier brouillon est c'est très positif. Une petite clarification ou décision ce serai vraiment si nos collègues pourrait transmettre les commentaires, par écrite. Pour les partagés et les amenés à la réunion de l'ICANN de Los Anglos ce serait vraiment utile.

C'est une sorte de point de vue européen sur ces questions, mais il se réfère également à la Déclaration universelle des droits de l'homme et au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Donc, il est également à la recherche d'autres régions. Ce n'est pas entièrement européen en perspective. Si vous lisez le rapport, vous verrez il est fait référence à cela. Mais il serait certainement bon d'avoir commentaires à ce sujet, et d'autres commentaires.

Je remercie le représentant de la Chine pour avoir donné la différence entre le conseil de l'Europe et je veux dire que le conseil de l'Europe est une organisation internationale qui peut préparer les droits de l'homme contrairement de la nation uni dans un contexte qui agit au niveau de la mondiale et qui commence au niveau régional. Je regarde mes collègues Européens. Et le conseil de l'Europe fait partie de l'Union Européenne. Avec la commission Européenne se sont des institutions différentes mais elle fond partis de la famille Européenne il ya des points en commun. Je ne peux pas faire une précision plus détaillé mais deux organe qui appartiennent à la commission Européenne qui influence à l'échelle internationale.

CHAIR DRYDEN:

Merci, je voudrais clôturer cette session avec un résumé. Je vois qu'il y a une bonne base pour un travail futur, c'est un bon point de départ. Je vois qu'il y a de l'intérêt pour continuer de discuter à ces questions. Il y a différentes opinions sur ce que nous pourrions prévoir pour le communiqué. Mais en quelque sorte nous devrions reconnaître que le rapport a été émis. On pourra peut être arriver à un accord dessus. Mais je ne vois pas que nous puissions mettre d'accord d'avantage c'est tout simplement on va dire que nous avons reçu leur rapport. Je crois que cela est positif parce que c'est un élément d'information pour la réunion qui peut être la, pour continuer nos débats.

CHAIR DRYDEN:

l'Iran, prend la parole.

IRAN:

Merci, madame la présidente. Je m'attendais à ce que nous soyons plus général, mais Thomas, Schneider est entré dans le détail il y a d'autre qui ont fait référence à la liberté d'expression. La liberté d'expression est un terme absolument sensible et délicat. Lorsque nous parlons de liberté d'expression, nous parlons de l'expression de quoi? Quelque chose basé sur la haïr, sur d'autre question ceci a très et d'incitation de la conviction culturelle de différents pays, différents groupes, diverses nations il faut être très prudents. Je crois que nous n'avons pas parlé de liberté et d'expression aussi librement sans aucune responsabilité. La liberté est un droit qui implique des responsabilités et des obligations. Alors le point de vu légal cela est très important et nous ne devons pas regarder à ces questions d'un seul point de vue. Nous parlons de la liberté d'expression, pondant longtemps et dans pas mal de cas. Et bien des fois cela peut nous amené à des situations inattendus il faut donc être très prudent lorsqu'on parle de la liberté de l'expression.

CHAIR DRYDEN:

Merci l'Iran.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]
